



PRÉPONDERANCE DES PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

- Les cadres sont fortement représentés : 30,2 % contre 17,6 % pour l'ensemble de l'OMPL.
- La proportion de professions intermédiaires est également importante (46,1 %) et dépasse la part observée pour l'ensemble de l'OMPL (32,5 %).
- Le taux d'employés est inférieur à celui de l'OMPL (22,1 % contre 45,5 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.



EMPLOIS ORGANISÉS AUTOUR DU MÉTIER

63,8 % des salariés du secteur réalisent des tâches propres à l'activité libérale (exercice total ou partiel du métier). Ils sont ainsi 32,1 % à exercer une partie du métier.



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile

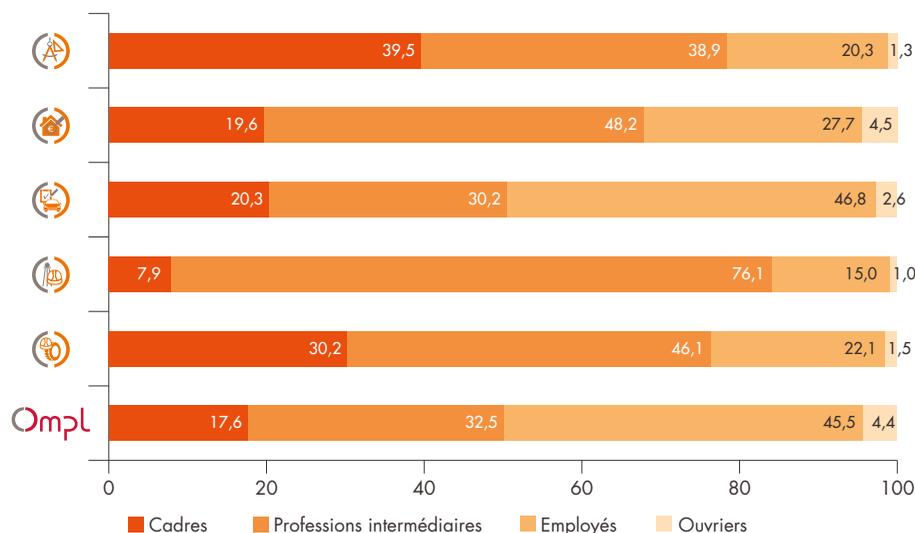


Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



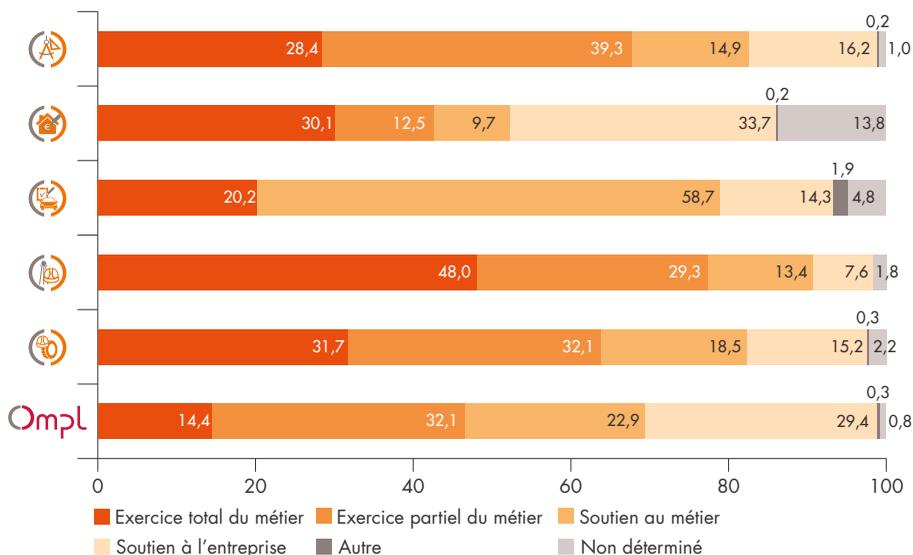
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

Répartition des salariés par catégorie sociale (%)



Source : Insee, DADS 2016.

Répartition des salariés par type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2016.

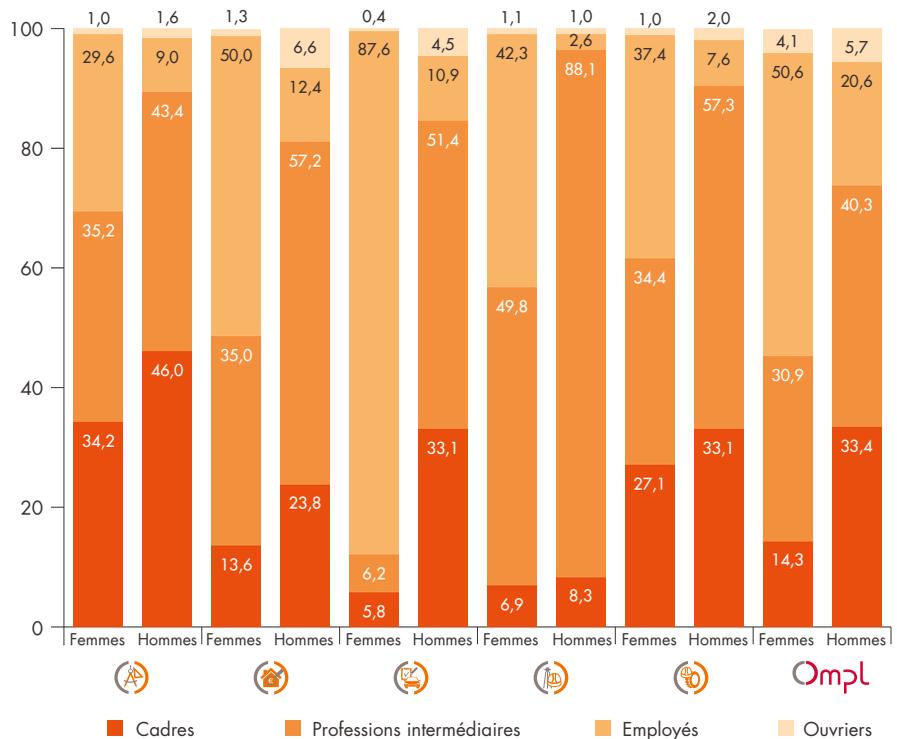
1 : non déterminé pour cause de secret statistique.



FEMMES PLUS SOUVENT EMPLOYÉES

Pour les femmes du secteur, la part des employées est relativement importante.
Elle atteint 37,4 % contre 7,6 % seulement pour les hommes.

Répartition des salariés par genre et catégorie sociale (%)



Source : Insee, DADS 2016.



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2008, la part des femmes dans l'emploi du secteur varie peu jusqu'en 2016. Cette tendance semble confirmée par les prévisions effectuées pour les années 2017 à 2019. Néanmoins, la féminisation des cadres devrait connaître une progression.

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	36,0	37,0	85,0	29,0	49,0
2009	42,0	36,0	88,0	27,0	50,0
2010	41,0	33,0	87,0	27,0	50,0
2011	43,0	35,0	85,0	28,0	49,0
2012	42,0	35,0	85,0	23,0	49,0
2013	42,0	35,0	85,0	26,0	49,0
2014	45,4	34,6	81,8	23,0	48,8
2015	45,3	35,0	81,9	23,1	48,8
2016	43,8	36,4	82,3	32,1	48,7
2017 (sd)	45,8	35,4	83,5	26,3	48,9
2018 (sd)	46,5	35,4	83,8	26,3	49,0
2019 (p)	46,5	35,5	83,3	27,3	48,8

Source : Insee, DADS 2008 - 2016, estimations.

sd : données semi-définitives — p : prévisions



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour les DOM (26,6 %), mais son minimum est atteint pour la Corse (3,9 %).

Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	30,9	47,4	20,7	1,1	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	17,4	49,5	14,5	ND ¹	18,6
Bretagne	22,4	51,7	23,6	0,6	1,7
Centre-Val de Loire	13,9	50,6	24,5	0,9	10,1
Corse	26,8	50,7	3,9	ND ¹	18,7
DOM	18,0	49,1	26,6	2,9	3,4
Grand Est	26,9	46,9	22,8	1,5	1,9
Hauts-de-France	28,8	45,8	22,8	1,8	0,8
Île-de-France	40,2	40,1	16,9	1,6	1,3
Normandie	19,9	51,0	22,6	1,3	5,2
Nouvelle-Aquitaine	20,0	53,1	22,9	0,9	3,1
Occitanie	22,2	49,4	24,9	0,9	2,6
Pays de la Loire	24,4	45,6	25,8	2,1	2,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	26,8	45,2	26,6	1,4	0,0
	30,2	46,1	22,1	1,5	0,0
Ompl	17,6	32,5	45,5	4,4	0,0

Source : Insee, DADS 2016.

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.